

# Volcans - Limagne

## CHAMALIÈRES

### Le « chant de l'encre » mis en lumière

« L'exposition a accueilli 130 œuvres, de vingt artistes régionaux qui ont tous une attache particulière à la région », a expliqué Michel Brugerolles, président de l'association « Le chant de l'encre » dont les œuvres étaient également à découvrir à la galerie d'art contemporain de Chamalières.

« J'étais professeur aux Beaux-Arts, j'ai transmis le virus de la gravure aux membres de l'association qui, au départ, ne regroupait que sept artistes. Aujourd'hui le Chant de l'Encre en compte une cinquantaine ».

« Le confinement a permis à beaucoup de rester dans leur atelier, de travailler, de mettre en perspective un travail sur plusieurs semaines » poursuit Michel Brugerolles.

« Le Chant de l'encre est un reflet de diversités de techniques, d'esthétiques et de vocabulaires graphiques qui illustrent bien la richesse d'un médium exceptionnel et mal connu que sont les techniques de l'estampe et de la gravure », insistait Roland Du-



**EXPOSITION.** Michel Brugerolles a expliqué plusieurs techniques aux élus, dont Monique Courtadon, adjointe à la culture, et Roland Duclos, président de l'AMAC.

clos, président de l'Amac.

L'exposition déclinait le talent et l'expression de chaque artiste, entre noir et blanc et couleur, la technique n'étant que le support d'une foisonnante créativité.

« En raison de la crise sanitaire, la Triennale n'ayant pu avoir lieu, la municipalité souhaitait rester dans la dynamique de la gravure, il nous sem-

blait donc intéressant de présenter les œuvres du Chant de l'encre » insiste Monique Courtadon, adjointe à la culture.

Gravure sur bois ou linoléum, en taille douce sur métal, sérigraphie, lithographie, monotype, héliogravure, de nombreuses techniques y étaient représentées.

Michel Brugerolles, pour

sa part a utilisé la technique de l'eau-forte pour évoquer le confinement et la façon dont l'humain le vit.

Pierre Mialon, quant à lui, s'est attaché à dénoncer la course au progrès par le biais d'une tortue chevauchée par un homme, symbole d'un progrès qui semble loin, du temps qui presse et s'écoule trop vite... ■

## BEAUMONT

### Les services municipaux s'adaptent au confinement

Dans le cadre du confinement, une nouvelle organisation sera en vigueur pour les services municipaux accueillant du public, à partir d'aujourd'hui. Cette organisation est susceptible d'être modifiée en fonction des consignes sanitaires.

**L'accueil général de la mairie et le service état-civil** seront ouverts au public du lundi au vendredi, les matins, de 8 heures à 12 heures et les après-midi, exclusivement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 13 heures à 17 heures et le vendredi de 13 heures à 16 heures. Contact : 04.73.28.88.00.

**Centre communal d'action sociale (CCAS).** Un accueil est assuré sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures. Contact : 04.73.15.15.93 ou ccas@beaumont63.fr

**L'aide à domicile.** Les pres-

tations continuent à être assurées.

**Enfance jeunesse et vie scolaire.** Un accueil est assuré sur rendez-vous tous les lundis de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Contact : 04.73.15.15.91 ou de-jvs@beaumont63.fr.

**Le Tremplin et le service culture.** Une permanence téléphonique est assurée du lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, au 04.73.88.18.88 et par mail à tremplin@beaumont63.fr et culture@beaumont63.fr.

**Direction des événements, des sports et de la vie associative.** Contact : 04.73.15.15.95 ou dcsva@beaumont63.fr.

Les bibliothèques, médiathèques, salles d'exposition, de réunions, de spectacles, les gymnases, salles de sports, terrains de sports de plein air sont fermés. ■

## À NOTER

**BEAUMONT. Annulation de la Fête de l'abeille.** Pour tenir compte des conditions sanitaires exceptionnelles, la Fête de l'abeille et de l'environnement prévue du 11 au 14 novembre à Beaumont est annulée et sera reportée ultérieurement. ■

## LE CENDRE

### À la découverte des marionnettes



**FESTIVAL** ■ Les enfants du centre de loisirs communal ont participé au festival « Juste Pour Deux Mains », qui se déroulait du 20 au 23 octobre dernier à l'équipement culturel Les Justes du Cendre. Par groupe, et selon les âges, le festival a accueilli tous les enfants du centre sur les différents spectacles. Pour compléter cette initiation au spectacle vivant, les marionnettes sont, à leur tour, venues leur rendre visite, pour animer un atelier présentant la diversité du monde des marionnettes.

## SUR L'AGENDA

**MONTMORIN. Conseil municipal.** Le conseil municipal de Montmorin se réunira à la salle polyvalente mercredi 4 novembre à 19 h 30.

L'ordre du jour comportera : centre de gestion du Puy-de-Dôme, adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Renouvellement de la convention (gestion des situations d'incapacité physique), les travaux d'enfouissement des réseaux télécoms au village de Serpanoux, la modification des statuts du Siarec, la désignation d'un nouveau délégué Siaep rive gauche de la Dore, le remplacement de personnel indisponible, l'accroissement temporaire d'activité. ■

**AYDAT. Mairie.** Dans le cadre des mesures de confinement, l'accueil téléphonique reste disponible aux heures d'ouverture habituelles. Une prise de rendez-vous est obligatoire pour se rendre physiquement en mairie, par Tél. au 04.73.79.37.15 ou par mail secreariat@mairieaydat.fr

Les consignes sanitaires sont bien évidemment toujours de rigueur. ■

**VASSEL. Attestation de déplacement disponible en mairie.** Dans le cadre du confinement mis en place pour lutter contre la Covid-19, la mairie de Vassel met à disposition les documents permettant certains déplacements, à savoir : l'attestation de déplacement dérogatoire (des exemplaires papier sont disponibles sur la porte de la mairie) ; le justificatif de déplacement scolaire (des exemplaires papier sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'école).

Il est possible de venir retirer des exemplaires papier en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat, qui restent inchangés en cette période. ■

## Venez rencontrer nos experts dans le camion Fibre Orange...

à Saint-Didier-en-Velay

mardi 3 novembre,  
Place Foch, de 9h à 18h

à Brioude

mercredi 4 novembre,  
Parking de Carrefour Market,  
de 9h à 18h

à Billom

jeudi 5 novembre,  
Place Joseph Clauset, de 9h à 18h

à Saint-Germain-des-Fossés

vendredi 6 novembre (jour de marché),  
Place de la Liberté, de 9h à 18h

à Gannat

samedi 7 novembre,  
Place Fontenay, de 8h à 17h



La Fibre, accessible en France métropolitaine sous réserve d'éligibilité et du raccordement au domicile du client.  
Orange SA au capital de 10 640 220 326 € - 78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 393 129 898 RCS Paris.